

19.11.2021

Sage 100 Paie & RH v.4.10



Génération 4.10, la version légale de fin d'année est arrivée... ! Sage 100 Paie & RH 4.10

L'intégration des consignes du BOSS (Bulletin Officiel de Sécurité Sociale)

La modification du fait générateur !

Dorénavant, si un gestionnaire de Paie doit corriger une erreur sur un bulletin de salaire déjà transmis, il doit impérativement appliquer les taux, plafonds et règles qui étaient en vigueur au moment de l'établissement du bulletin erroné.

Jusqu'alors, ce principe s'appliquait aux salariés sortis.

Il doit maintenant être appliqué également aux salariés présents.

- Ainsi, pour des rappels sur des années antérieures, la fonction de bulletin de rappel a été ouverte à l'ensemble des salariés.
- A savoir aussi que ces bulletins de rappel ont désormais leurs propres historiques (pas d'impact sur les cotisations et les éditions de l'année en cours)

La déduction forfaitaire spécifique :

Pour bénéficier d'un abattement sur ses cotisations, le salarié doit supporter des frais lors de son activité professionnelle. Ainsi, s'il est absent ou en congé, rémunéré ou non, la déduction forfaitaire spécifique ne doit être maintenant appliquée que sur la rémunération qui correspond à un travail effectif du salarié :

- Le calcul de BRUTABAT a été 'nativement' adapté et pour faciliter les nouveaux paramétrages, une nouvelle constante (BRUTABAT2) est aussi proposée.

Pour la **proratisation du plafond de sécurité sociale** (forfaits jours réduits), une adaptation de paramétrage est disponible.

Les évolutions liées au cahier technique DSN 2022 :

- Le recouvrement de la **Contribution Formation Professionnelle et la Taxe d'Apprentissage** par l'URSSAF
- De **nouvelles rubriques DSN** relatives aux contrats de travail
- Le recouvrement de la **CNIEG** par l'URSSAF
- L'intégralité de la **fonction publique** en DSN


*A noter : le fichier **DSN_LEGAL_2022.upp** est fourni avec les paramétrages légaux et DSN 2022*

Une réelle orientation clients et partenaires

- **L'import des BPIJ** est désormais multi-fichiers. Prévu initialement en EDI, cet import n'est pas encore possible (url de téléchargement non communiquée par les organismes)
- Pour optimiser les tâches du gestionnaire de Paie, les **imports EDI sont traités en tâche de fond** (en mode gestionnaire de tâches) avec des notifications Windows et un suivi en temps réel des tâches en cours. L'utilisateur peut ainsi continuer à travailler sans devoir attendre le téléchargement de ses différents fichiers
- La **gestion des multi-contrats** a été enrichie avec des nouveaux champs administratifs
- Il est possible d'importer des **acomptes** au format Excel
- Dans le **paramétrage des groupes**, on retrouve les bulletins modèles à rattacher
- Les informations libres peuvent être regroupées sous un **code** personnalisé
- **Dans les constantes**, la liste des rubriques faisant appel à cette constante est affichée.

Nouveautés RH : SEE (Sage Espace Employés)

Sage Espace Employés

-  **Le module 'Notes de frais' bientôt** disponible et déjà interfacé avec la Paie 100 V4.10 pour permettre en 1 clic l'import des notes saisies dans SEE.
- **Les synchronisations des salariés et des compteurs** ont été optimisées :
 - Synchronisation unique du champ « **Catégorie professionnelle** »
 - Possibilité de ne synchroniser que les « **Nouveaux salariés** »

Association d'**une date** lors de la transmission des nombres totaux de jours acquis et pris.

Et Déclarations Sociales V12.10 ?

L'implémentation du CT DSN 2022

- L'entrée du **CI-BTP**
- La gestion de l'**OPCO** (Opérateur de Compétences), l'ajout du n° de **FINESS** géographique (Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux)
- La déclaration du **motif de non assujettissement à la taxe d'apprentissage**
- Le fait d'autoriser la **valeur 0,00** sur certaines rubriques (bloc 51)
- L'ajout du **contact chez le déclaré pour la formation professionnelle**.

La poursuite des développements pour fiabiliser les DSN

- L'implémentation de l'outil « **Cohérence DSN** » pour comparer 2 DSN
- L'enrichissement des éditions : l'**Analyse des versements** et la **Préparation des versements** incluent désormais l'URSSAF et de nouveaux énumérés sont gérés
- Davantage d'**avertissements métier** sont disponibles

La mise à jour du CT DADSU v01x16

Et le reste ?

En vrac

Pour Sage DS :

- La **bascule** automatique à la **norme 2022**
- L'édition de **l'état PAS** et de la déclaration des HS exonérée 2021
- La **gestion des bulletins de rappel** pour les salariés présents

Pour Sage 100 Paie et RH :

- La possibilité d'enregistrer le **fichier txt** de la **DPAE**
- **L'AED sur 36 mois** par défaut
- Les champs **Statut BOETH** et **Id Démat** en GA
- La gestion de la **date de prochaine visite médicale**
- De nouvelles informations dans la **modification en masse** et la possibilité de ne traiter que les salariés présents
- La **date de signature conventionnelle**
- La reprise des champs « risques » en **duplication d'un salarié**

Les autres informations à connaître ...

Paies i7 V13.10 : disponibles sur MySage et le Partner Hub le 17 décembre

Sage 100 Paie & RH hébergée V4.10 : disponibles le 13 décembre

Et si vous souhaitez encore plus de détail sur ces versions, cliquez sur les liens ci-après...
Releases notes Paie & DS (à retrouver directement sur le centre d'aide en ligne)

[Sage 100 Paie & RH V4.10](#)

[Sage DS V12.10](#)